



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La MRC du Fjord-du-Saguenay, en partenariat avec le Conseil des arts de Saguenay, relance le Programme de bourse en recherche-crédation

Saint-Honoré, le 5 février 2016 – La MRC du Fjord-du-Saguenay, en collaboration avec le Conseil des arts de Saguenay, reconnaît le professionnalisme et le rayonnement de la pratique des artistes du territoire de la MRC en lançant le concours 2016 du Programme de bourse en recherche-crédation. Une somme totale de 5 000 \$ pour la réalisation de projets artistiques sera remise cette année. La date limite pour soumettre un dossier de candidature pour ce programme est le 14 mars 2016.

Ce programme de bourse pour le perfectionnement, la professionnalisation et le rayonnement des arts et des artistes de la MRC du Fjord-du-Saguenay fait suite à une rencontre des gens du milieu artistique de la MRC ayant exprimé le désir d'accéder à certains programmes du Conseil des arts de Saguenay. Ce souhait trouve sa justification dans la nécessité d'une reconnaissance de la pratique artistique et de l'obtention d'un statut d'artiste professionnel pour les artistes, écrivains et artisans actifs dans les municipalités de ce territoire. Ce programme et les outils d'évaluation proposés par le Conseil des arts de Saguenay ont été élaborés conjointement avec la MRC.

Le Programme de bourse en recherche-crédation est rendu possible grâce à l'Entente de développement culturel intervenue entre la MRC du Fjord-du-Saguenay et le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Pour déterminer les lauréats, un comité de sélection fera l'analyse des dossiers de candidature selon les critères suivants : la qualité et la maîtrise artistique, le rayonnement de la pratique, la professionnalisation et le perfectionnement.

« La poursuite de ce programme reflète l'engagement de la MRC afin de reconnaître la pratique artistique professionnelle sur son territoire », mentionne le préfet de la MRC, M. Gérald Savard. La présidente du Conseil des arts de Saguenay, M^{me} Guylaine Simard, espère, quant à elle, que cette nouvelle édition du programme soit une occasion de relancer l'intérêt des partenaires de la MRC pour la reconnaissance du fait artistique et culturel pour la cohésion de ce territoire.

La municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay regroupe treize municipalités réparties dans le Haut-Saguenay et le Bas-Saguenay et administre des territoires non organisés (TNO). Elle offre différents services aux milieux ruraux, principalement en aménagement du territoire, en géomatique, en évaluation foncière, en gestion du territoire public, en développement économique et prend part au développement culturel par la mise en œuvre d'une politique culturelle.

- 30 -

Sources :

Ariane Fortin, agente de développement
culturel et communautaire
MRC du Fjord-du-Saguenay
418 673-1705, poste 1205
ariane.fortin@mrc-fjord.qc.ca

Claude Martel, directeur général
Conseil des arts de Saguenay
418 698-3000, poste 4192
conseildesarts@ville.saguenay.qc.ca